



bulletin

écriture et liberté

Hommage à Emile Ollivier

1940-2002

«Je ne meurs pas, je m'absente» a dit Milo en prévision de son départ proche. Et puis cela s'est fait en nous surprenant tous quand même, un dimanche de début novembre 2002. Je suis à Port-au-Prince ce jour-là où la nouvelle m'atteint comme une onde de choc dont l'épicentre est à Montréal. Quarante ans, mois pour mois, qu'en novembre 1962 nous nous rencontrions pour la première fois sur le parvis de l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince le jour de la rentrée.

Lui, grand, mince, de longs bras et cette voix grave de baryton qui ondule avant d'exploser dans un rire gargantuesque de bon vivant. Quelle affaire! C'est cela, un vivant qui s'absente et qui laisse aux autres la voix d'un homme de parole comme première empreinte pour retracer son chemin.

Les temps sont durs en 1962, et pour lui en particulier qui vient d'apprendre que son écrivain-phare, Jacques Stéphane Alexis, a été assassiné par la dictature dans le Nord-Ouest d'Haïti. Sa mission est trouvée, il sera le prochain Alexis. Écrivain. Et de commencer pour lui cette course d'obstacles dont il sautera toutes les haies pour gagner haut la main son pari. J'ai été de toutes ces étapes, en un long compagnonnage qui nous fera, après la Normale, quitter ensemble le pays

pour la France en 1965, nous retrouver à Montréal en 1969 et cheminer chacun nos routes depuis sans jamais nous perdre de vue tant nos deux maisons sont proches à Notre Dame de Grâce, et que nos filles aînées s'appellent l'une et l'autre Dominique et que nos deux épouses viennent aussi de la Normale, et que et que et que... mon intime.

C'était un homme de confluence, à la jonction d'une multitude d'affluents qui venaient se mélanger en lui avant de rouler vers l'aval des eaux vives de tous les amonts. Alexis s'était immortalisé en Jacques-Soleil

pour dire à la grande noirceur qui s'épaississait en 1962 que reviendra le jour aussi sûrement que la terre est ronde et quelle tourne, et qu'au levant un beau matin poindra le soleil. Milo nous laisse aussi avec le surnom que, mission accomplie en 2002, il se sera choisi, Mille Eaux se rencontreront toujours pour célébrer la vie dont il fut un grand amateur.

Belle absence Milleaux.

Georges Anglade
CA du PEN et du CODEP

Georges Anglade et Émile Ollivier.



Le Mot du Président

É*criture et liberté.* Bref et scandé, il nous semble que ce slogan décrit bien notre cause et répond à l'image que nous voulons projeter de nous-mêmes. Il apparaîtra dorénavant sur ce Bulletin, dans notre correspondance et les documents du Centre.

Ces mots, *écriture et liberté*, et le nom d'Émile Ollivier, vont bien ensemble. Ce numéro du Bulletin se veut un hommage à notre ami disparu en novembre dernier. Il avait été, ces dernières années, un fidèle membre du Conseil d'administration du Centre québécois.

La guerre ?

Je ne sais pas, ce 11 mars, les coups additionnels qui auront été infligés à la liberté quand vous lirez ces lignes : guerre ou violence au Moyen-Orient, plus particulièrement en Irak et en Israël ; crise autour de la Corée du Nord ; possibilités d'attentats terroristes. Dans tous les cas, dans tous les lieux, nous voyons et nous savons que des écrivains, nos frères et soeurs, sont menacés. Nous cherchons toujours à faire entendre notre voix pour que vienne la tolérance et la paix.

Deux nouveaux partenaires

Du premier au trois mars, la 43^e assemblée générale annuelle de la *Commission canadienne pour l'Unesco* s'est tenue à Ottawa. Comme le Centre québécois est récemment devenu membre de la Commission, j'ai assisté à l'assemblée. Il y a un lien privilégié entre les deux organismes et j'en ai profité pour mettre de l'avant certaines des préoccupations du P.E.N. International, plus particulièrement dans le domaine des droits linguistiques. Le Centre est intervenu auprès d'universités québécoises afin de favoriser la coopération avec un organisme américain, *Scholars at Risk*, qui cherchait une université pouvant accueillir des professeurs africains francophones persécutés dans leur pays.

Le CODEP et nos amis

Le Comité des écrivains persécutés (CODEP) poursuit ses tâches et j'espère que vous serez de plus en plus nombreux à lui apporter votre appui actif. Il suffit pour cela de demander à Roger Gilbert – roger.gilbert2@sympatico.ca – le président du Comité, de vous inclure dans sa liste de collaborateurs. La mise en place des Amis du Centre

québécois du P.E.N. se poursuit et un dépliant que nous comptons distribuer largement au Festival Metropolis Bleu, et à divers événements littéraires, sera prêt sous peu. Vous en recevrez copie.

Lectures

N'oubliez pas la lecture qu'organise le festival Metropolis Bleu en collaboration avec nous le 5 avril ! Fin avril, ou début mai, aura lieu notre dîner-débat du printemps. Si vous avez des suggestions – lieu, conférencier, thème – parlez-en à notre secrétaire, André Racette.

La phynance

Vous n'oubliez pas, n'est-ce-pas, que la cotisation annuelle, à partir de cette année, est passée à 50 \$. Nous avons des projets que votre fidélité aidera à réaliser.

Merci

Je tiens une fois de plus à remercier les maisons d'édition québécoises, successivement Leméac, Le Groupe Ville-Marie et, cette fois-ci, XYZ, de leur généreuse contribution à l'impression de ce Bulletin.

émile martel

Action du CODEP

par Roger-Paul Gilbert

Le dramaturge Pierre Mumbere Mujomba de la République Démocratique du Congo, craignait des représailles du gouvernement de Joseph Kabila à la suite de la mise en scène de la pièce à caractère politique *La dernière enveloppe*. Ce même militaire-président a aussi été interpellé par le P.E.N lors de la condamnation du rédacteur d'*Alerte Plus*, Raymond Kabala, et de son collègue Delly Bonsange, tous deux ayant écopé de douze mois de prison sous le prétexte euphémique de « propagation de fausses nouvelles ».

Vos protestations rappelaient les engagements de la RDC en vertu d'instruments internationaux en matière de liberté d'expression et notamment la déclaration signée par feu Laurent Désiré Kabila, père de Joseph, lors du sommet de la Francophonie de Moncton en septembre 1999.

Deux journalistes tchadiens, Nadjkimo Bénoudjita et Mabinaye Bétoubam, respectivement rédacteur et adjoint de rédaction à *Notre Temps* de N'Djamena, ont été condamnés à six mois de prison et à un équivalent CFA de 3300 \$ EUA d'amende, à la suite d'une plainte déposée par la belle-mère du militaire-président Idriss Béby. Un vol de bijoux appartenant à madame Mère, raconté dans un journal, avait non seulement conduit à la torture les prévenus, mais a causé la mort de l'un d'eux.

A Kigali, au Rwanda, on emprisonne le rédacteur de *Umuseso* sous prétexte qu'il se mêle d'élections et de candidatures, notamment celles d'un ancien premier ministre. Cela a entraîné pour Ismael Mbonigaba une condamnation encore imprécisée : le chef d'accusation ressemble en tous points aux autres : « inciter la division populaire et pratiquer la discrimination ». Votre protestation au président

Paul Kagame le prie de surseoir à de telles accusations et de libérer Mbonigaba.

C'est pourquoi les membres et amis de notre Centre n'ayant pas la pratique de l'Internet sont invités à signer des lettres de protestation qui leur sont proposées séparément. Ces actions s'ajoutent à bien d'autres, y compris l'envoi des vœux de Nouvel An à quelques vingt-huit écrivains prisonniers, tels que recommandé à tous les Centres P.E.N. par le secrétariat de Londres.

Consultations ONG/ MAECI

Deux membres de votre conseil, Georges Anglade et moi-même, avons assisté à ces consultations devenues un événement annuel. L'attitude d'ouverture du MAE Bill Graham reflète sa compassion pour les droits de la personne, puisqu'il était lui-même de notre côté en tant qu'universitaire militant pour cette cause. Son discours d'ouverture, particulièrement au sujet de l'Irak, semblait se démarquer des propos de son premier ministre. La séance plénière du 3 février a été intéressante, plus que les quelque dix-sept ateliers portant sur divers thèmes et pays à problèmes. L'atelier consacré à la liberté d'expression a réfléchi avec sérieux sur un texte proposé que le

Canada parrainerait à la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. On ne pouvait en dire autant d'autres réclamations présentées par des participants dont les espoirs de voir leurs suggestions adoptées par le MAECI semblaient bien minces. Des notes sur les pays et les thèmes, préparées par les fonctionnaires, accompagnaient d'autres documents soumis par divers organismes comme Droit et Démocratie, Amnistie Internationale et P.E.N. Canada.

Il n'empêche que le ministre et ses fonctionnaires risquent un peu le débordement si l'on se fie à la présence dans ces séances de travail d'éléments du genre « clique bruyante anti-Castro » de Miami, ou encore d'autochtones à la recherche de redressements pour leurs tributs, mais frappant à la mauvaise porte. S'il est vrai qu'un projet de déclaration universelle des droits des autochtones figure à l'agenda de la CDH, pour ce qui est des revendications autochtones de nature interne au Canada, les Commissions des droits de la personne fédérale et provinciales, ainsi que les tribunaux, sont ouverts à toute doléance propre à redressement judiciaire ou autre. ✍

Un nom, un pays : Gallardo, Mexique

par Roger-Paul Gilbert

Si un nom semble trancher parmi tant d'autres écrivains persécutés en Amérique latine, c'est bien celui du brigadier-général mexicain José Francisco Gallardo. Militaire de carrière, bardé de décorations, Gallardo a fait de brillantes études dont une thèse en 1993 sur la nécessité d'instituer un poste d'ombudsman dans les Forces Armées mexicaines. Cette thèse publiée en extraits dans une revue savante *Forum* lui valut l'inimitié des hauts gradés qui l'accusèrent de tous les maux (corruption, appropriation et vente de biens publics, trafic, etc.). À mesure qu'une cour martiale ou civile concluait au non-lieu, d'autres accusations pleuvaient sur cet homme probe, v.g. le manque à l'honneur des Forces Armées et autres règlements semblables, d'où deux condamnations de quatorze années, chacune avec privation de grade. Gallardo en a purgé huit. « Il y a trois domaines intouchables au Mexique, de dire Gallardo, la Présidence, l'Église et l'Armée. J'ai osé y mettre mon grain de sel et voilà ce qui m'est arrivé !... »

Limité, ces années durant, dans ses contacts (famille immédiate, avocat), Gallardo a souffert du mépris et de la violence carcérale. Il a néanmoins diffusé divers commentaires de ses expériences et ses dénonciations, par exemple les abus des militaires mexicains au Chiapas.

En 1996, la Commission Inter-américaine des droits de l'homme, qui connaît une trentaine de plaintes d'origine mexicaine, déclara Gallardo innocent des accusations portées contre lui, ordonnant que

cessent les menaces contre sa famille et que le général soit immédiatement relaxé. Cela n'a pu se produire que bien après l'élection du président Fox en l'an 2000 et à la suite de nombreuses pressions internationales, dont une mission conjointe de plusieurs centres P.E.N., y compris votre Centre québécois représenté par Émile Martel. La Cour inter-américaine des droits de l'homme allait être saisie du dossier Gallardo, ce qui eût rejailli sur les autorités mexicaines trouvées ainsi en défaut au regard des conventions de l'OEA et de l'ONU. En février 2002, Fox fait l'impasse et ordonne à ses ministres de la Défense et des Affaires étrangères de libérer et d'expliquer l'inexpliquable en libérant Gallardo. Gallardo n'aura pas été seul dans son combat pour la liberté d'expression. Nombre de journalistes mexicains



sont tombés pour avoir osé dénoncer les abus et autres méfaits des autorités en place. Même une défenderesse des droits comme

l'avocate Digna Ochoa a été brutalement assassinée. L'Assemblée du P.E.N. international a décidé de la tenue de son prochain congrès mondial en novembre 2003 à Mexico. On espère ainsi influencer

dans le sens de la paix et de la défense des droits un pays qui est loin, à cet égard, d'avoir surmonté tous ses problèmes. Mais un disciple de José Martí a pris racine au Mexique, et son exemple pourrait bien en faire craindre plusieurs dans les Forces Armées de l'Amérique latine. À San Miguel de Allende en novembre dernier, le congrès international des CODEP lui a fait une ovation. ✍

Lecture de Yann Martel sous l'égide de P.E.N.

Yann Martel, membre de notre Centre et récipiendaire du Man Booker Prize 2002, a souhaité placer sous le patronage du P.E.N. la lecture qu'il effectuera à Montréal lors d'un événement organisé par la Quebec Writers' Federation au Lion d'Or le dimanche 27 avril. Il fera de même lors de lectures à Ottawa le 23 et à Toronto le 28 avril.



Hommage Émile Ollivier

Hall d'honneur de l'université de Montréal

il y a que les peuples manquent de poésie
nous les poètes manquons aux peuples

ma gorge se serre soudain quand j'apprends
que lisant tu séjournes dans un autre royaume
évoquant ces heures où dans les brûleries
nous parlions encore de la vie l'ordinaire comme
l'ancestrale
tu préfères maintenant vivre dans l'ombre des urnes
scellées
tu vis désormais caché
et la beauté du monde s'est appauvrie

à ton âge d'homme tu sors de la vie
comme si tu étais à peine né
après que tu eusses évoqué ton enfance
dans *Mille Eaux* avec une élégance stupéfiante
envers le père absenté
respectueux de la parole donnée
les pères ne nous donnent que leur nom

le père de ma mère et ton père s'écrivaient
de longues lettres
le père de ma mère hébergeait ton père
il l'accueillait la nuit
lorsque fourbu ton père arrivait de Jérémie
le père de ma mère nomma un fils du même prénom
en l'honneur de ton père
les pères ne peuvent rien
les pères ne nous donnent que leur nom
les vieux prénoms demeurent dans la langue des pères

tu t'exclames en mourant
je me meurs
où est la mort où est la mort
quelle affaire quelle affaire
avant que ta parole soit rompue par l'arrêt de ton cœur
à l'instant de ce meurtre dans l'ombre qu'est toute mort

alors que le monde se penche vers sa destruction
alors que l'île au loin se penche vers son engouffrement
ta langue tremblante s'est arrêtée
et je prononce à peine les dernières paroles
qu'elle espérait articuler
car écrivain et penseur de ta pensée
tu sais qui est en toi le vrai narrateur

les hommes sont les jouets du temps
nos vies des feuilles dans le vent
et nos livres sont faits de feuilles mortes
avec les plus faibles nous élevons des ruines au langage
le corps la mort l'affection
sont des reflets de notre ignorance
de ce que nous réserve le passé
tout est soif de la mort qui attire
et la foule des fidèles aujourd'hui rassemblés
autour de toi
accroupis sur les marches
les yeux déjà embués du spectacle de ta mort
continueront de lire tes livres pour penser plus loin
s'émouvoir plus fort et s'éprouver plus libre

je te donne mon regard d'adieu
mon dernier regard t'accompagne pour le voyage lointain
qui abrège le mal effrayant
dont tu souffrais depuis tant d'années

écrire n'est pas une manière naturelle d'être
c'est pourtant la seule qui nous permet
de saisir le monde à mains nues
c'est l'art
c'est le monde de la solitude
du silence
que requiert la lecture de tes livres
et c'est ta voix qu'on recherchera
ta voix perdue dans l'ombre
ta voix égarée dans la renaissance
et presque silencieuse sur la page
lieu absolu pour la beauté du drame
seules les larmes des peuples sont de vraies larmes

Joël Des Rosiers
16 novembre 2002



Le présent texte, écrit par Émile Ollivier, a été publié pour la première fois dans le Bulletin du Centre québécois du P.E.N. international de l'hiver 2000. Nous le reproduisons ici et constatons encore toute sa pertinence et son actualité.

Pour la création d'un comité des écrivains pour la paix

Nous sommes embarqués dans un monde où, de partout, les génocides, les guerres, les massacres sont monnaie courante. Les sirènes de la mondialisation que sont les médias, dans un jeu de bascule, nous ont encore abreuvés récemment d'images insoutenables en provenance du Rwanda, de Bosnie-Herzégovine, de la Tchétchénie tout en reléguant dans les oubliettes des affrontements féroces que ce soit en Afghanistan, en Somalie, au Tibet ou au Timor oriental.

Face à ce feu roulant de sang et de larmes, il ne s'agit pas de prêcher une communion fusionnelle au sein de laquelle tous les êtres humains devraient penser, vivre et vibrer à l'unisson. Il s'agit plutôt, dans un monde frileux et désenchanté où les intellectuels ont tendance à se cantonner dans des zones de silence, de créer un lieu-pivot et rassembleur qui prendrait la forme d'un Comité des écrivains pour la paix.

Trois arguments motivent la création d'un tel lieu :

1. Avoir un lieu de déchiffrement des conflits

Y-a-t-il des guerres nécessaires et justes ? Y a-t-il des guerres inutiles et injustes ? On pourrait laisser à d'autres le soin d'en débattre. Mais le rôle de l'intellectuel, fondamentalement, c'est de récuser la schématisation et de comprendre la spécificité des événements historiques. Comment ils se

déclenchent ? Comment ils s'enclenchent ? Le P.E.N., en créant ce comité, pourrait offrir ce lieu de déchiffrement des conflits meurtriers qui traversent notre monde. Il pourrait, dans le cadre de sa mission, prendre carrément position. La guerre, quelle qu'elle soit, est toujours une « sale guerre ». Aussi, il participerait, de façon concrète, comme le recommande la déclaration de Hambourg (Unesco, 1997), à

« l'une des tâches premières de notre temps [qui] consiste à éliminer la culture de la violence et à édifier une culture de la paix fondée sur la justice et la tolérance, où la violence cède la place au dialogue, à la reconnaissance mutuelle et à la négociation, que ce soit au niveau de la famille, de la collectivité, au sein des nations ou entre pays. »

Ces paroles nous apparaissent d'une grande sagesse et sont susceptibles de fonder un combat, de motiver des énergies et de déclencher des initiatives créatrices.

2. Créer un lieu de vigilance

Si les problèmes humains ne se règlent pas à coup de bombes mais par le dialogue et la discussion franche, la création d'un tel lieu pourrait contribuer, dans la plus grande vigilance, à développer une culture de la délibération publique, de la négociation permanente et ainsi contribuer à baisser la tension que les collectivités sont amenées à vivre en leur sein ou entre elles, tensions qui, débattues, déchiffrées et comprises risquent de devenir moins mortifères.

3. Opposer un refus obstiné à la violence

Ce lieu, enfin, travaillerait pour un refus obstiné de la violence, d'où qu'elle vienne, car la violence en tout et partout est condamnable. Le comité se donnerait, en revanche, pour tâche de favoriser l'amitié entre les peuples et participerait de ce fait à une meilleure compréhension de la distance entre les êtres et entre les sociétés, à une meilleure intelligence de la différence, sans indifférence. À ces trois arguments, il faudrait accoler des voies d'action. Elles peuvent être, dans le cadre du P.E.N., de deux ordres :

La mise en réseau de tous ceux, adhérents ou sympathisants, qui veulent, contre la barbarie envahissante et déchaînée, élever la part d'humanité de notre temps.

Le fonctionnement de ce réseau aurait pour tâche primordiale d'alerter l'opinion, de participer à une tâche d'éducation pour la paix, de faire pression auprès d'instances internationales et nationales (État, gouvernements, organismes et société civile) dans le cas de conflits sanglants et funestes nettement identifiés.

De telles actions, finalement, viseraient à battre en brèche le surprenant climat d'intolérance et d'excommunication qui s'est instauré ici et là dans plusieurs points du globe et auquel participe malheureusement et souvent par médias interposés, plusieurs artistes et écrivains.

Émile Ollivier, 2000

Cotisation 2003

Il est déjà le temps de renouveler votre cotisation au Centre. Sachez que la cotisation annuelle est passée, suite à la dernière Assemblée générale, de 35 \$ à 50 \$. La cotisation de soutien, pour sa part, se chiffre dorénavant à 75 \$. Prière de libeller votre chèque à :

Centre québécois du P.E.N. international
et de l'envoyer à l'attention du secrétaire
André Racette
3492 avenue Laval
Montréal (Québec), H2X 3C8

Les dons sont déductibles d'impôt ; un reçu sera acheminé pour cotisations et dons.

Lecture de poésie organisée en collaboration avec le Centre à Metropolis Bleu

Cette année, c'est le samedi 5 avril, à 21 heures, au Renaissance Montréal Hôtel, 3625, avenue du Parc, qu'aura lieu, dans le cadre du 5^e Festival littéraire international de Montréal Metropolis Bleu, la lecture de poésie organisée en collaboration avec le Centre québécois du P.E.N.. Il y aura quelques poètes catalans, en plus des Québécois Hélène Dorion, Joël Des Rosiers et Pierre Nepveu, de George Elliott Clarke et de Naila Belzet.

Le chiffre et sa courbe

364

écrivains dans le monde

sont engagés dans un procès ou des procédures judiciaires, mais ne sont pas détenus. (Recensé par P.E.N. international, Writers in Prison Committee – *Case List – January to June 2002*) Pour le semestre précédent, de juillet à décembre 2001, ce chiffre était de 202. Cette hausse de 180 % est-elle attribuable aux effets pernicioeux des mesures anti-terroristes ?

Pour recevoir une version électronique du plus récent *Case List*, veuillez en faire la demande au secrétaire, à l'adresse courriel du Centre : penquebec@netscape.net.

Conseil d'administration

Le président

Émile Martel

enmartel@videotron.ca

Le vice-président et président du Codep

Roger-Paul Gilbert

Secrétaire

Paule Delorme

Les administrateurs

Georges Anglade

Aline Apostolska

Pierre Bédard

Lise Bissonnette

Cécile Cloutier

Alexis Klimov

Responsable

de la publication

Aline Apostolska

aline.apostolska@sympatico.ca

Secrétaire exécutif

André Racette

Conception graphique

Robert Dolbec

Le Centre québécois du P.E.N. international remercie chaleureusement le graphiste Robert Dolbec, qui collabore à l'élaboration de ce bulletin. Nous remercions aussi André Vanasse et la maison d'édition XYZ, qui, par sa généreuse contribution a permis l'impression de ce bulletin. Nous remercions les éditeurs québécois Leméac, le Groupe Ville-Marie et XYZ de participer à défendre la liberté d'expression dans le monde.

devenez membre

J'aimerais devenir membre écrivain associé

Ma cotisation de 50 \$ est incluse

J'aimerais faire un don additionnel de _____ \$

dons

J'aimerais faire un don de

25 \$ 50 \$ 100 \$ autre _____ \$

(Paiement par chèque)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____ FAX _____

COURRIEL _____

Faire parvenir à :

Le Secrétariat du Centre québécois du P.E.N. international

La Maison des écrivains
3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514-849-8540
Fax : 514-849-6239
Courriel : penquebec@netscape.net

En septembre 1958 Martin Luther King appelle la population de Montgomery en Alabama à boycotter les autobus pour protester contre la ségrégation raciale dont ils sont victimes à l'intérieur de ce transport en commun. Suite à ce boycottage, Martin Luther King est arrêté et condamné à payer une lourde amende. Ceci est sa déclaration faite devant le juge Eugene Loe le 5 septembre 1958, à Montgomery.

La dignité devant Dieu et devant les hommes

Votre Honneur, vous avez sans doute rendu un verdict que vous croyez juste et équitable. Je dois pourtant répéter que je suis innocent. J'essayais simplement d'assister à l'audition par le tribunal d'un ami intime, je n'avais aucune intention coupable. J'ai été sans raison victime de la brutalité policière. On m'a emmené de force des marches du palais de justice, fait traverser la rue en me bousculant et en me tordant les bras derrière le dos, on m'a serré à la gorge, on m'a même donné des coups de pied. En dépit de cela, il n'y a ni animosité ni amertume aucune dans mon cœur envers ceux qui m'ont arrêté. J'éprouve à leur égard de la compassion car ce sont mes frères, et des êtres humains faits à l'image de Dieu. Ils n'étaient pas totalement responsables de leurs actes. Ces hommes, comme trop de nos frères blancs sont les victimes du milieu dans lequel ils vivent — un milieu que plus de trois cents ans de cette inhumanité de l'homme pour l'homme que représentent l'esclavage et la ségrégation ont marqué.

Votre Honneur, vous m'avez déclaré coupable. La nuit dernière nous avons, ma femme et moi, (...) cherché la conduite que je devrais suivre au cas où une telle chose se produirait. Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il m'était impossible en toute conscience de payer une amende pour un acte que je n'avais pas commis et par-dessus tout pour de mauvais traitements que je ne méritais pas. Avec tout le respect que je vous dois, à vous et à votre cour, je ne peux qu'obéir à la force intérieure qui m'impose cette attitude.

Soyez assuré, Votre Honneur, qu'il ne s'agit pas là de cabotinage ou de soif de publicité, les convictions morales en effet n'ont jamais leur source dans un désir égoïste de publicité. Je ne suis pas non plus poussé par le désir du martyr, car sans amour le martyr lui-même devient une forme d'orgueil spirituel. À l'origine de mon geste il n'y avait que la voix impérative de ma conscience et un désir de suivre la vérité et la volonté de Dieu où qu'elles puissent conduire. Bien que je ne puisse payer l'amende, j'accepterai de bon gré l'alternative que vous m'offrez, et je le ferai sans mauvaises intentions. (...)

Je prends aussi cette décision à cause de mon amour pour l'Amérique et les sublimes principes de liberté et d'égalité sur lesquels elle est fondée. J'en suis venu à voir que l'Amérique est en danger de perdre son âme et peut si facilement glisser dans une anarchie tragique et un fascisme mutilant. Il faut que se produise quelque chose qui éveille la conscience assoupie de l'Amérique avant qu'il soit trop tard. Le temps est venu où peut-être seule l'acceptation volontaire et non violente de la souffrance par des innocents pourra inciter la nation à liquider ce fléau que sont les brutalités et les violences exercées sur ceux qui ne cherchent qu'à s'avancer dans la dignité devant Dieu et devant les hommes.

Extrait de l'autobiographie de son épouse Coretta Scott King,
Ma vie avec Martin Luther King (Stock, 1969).